

Recherche

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Recherche](#) > [Actualités scientifiques](#) > [Colloques Conférences](#)

## "Loi Pacte : un renouveau de l'entreprise ?", colloque organisé par l'équipe EJERIDD - CDA

18 avril 2019  
De 8h30 à 17h30

Manufacture des Tabacs  
Bâtiment Q - 2e étage : Open space, MQ212

L'équipe EJERIDD (Etudes Juridiques : Entreprise, Risque Industriel & Développement durable) propose un colloque pour fournir les clés de compréhension du "Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises (PACTE)"



### T h é m a t i q u e

Le Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des entreprises (PACTE) a pour ambition de donner aux entreprises les moyens d'innover, de se transformer, de se développer et, au-delà, de moderniser le modèle d'entreprise français.

Quels sont les dispositifs destinés à « libérer » les entreprises ? Ceux destinés à les « rendre plus innovantes » mais aussi « plus justes » ?

L'objectif de ce colloque est de fournir les clefs de compréhension de ce plan d'action dont l'ambition n'est pas seulement de donner aux entreprises les outils de leur développement économique au service de l'emploi, mais également de redéfinir leur place dans la société, via, notamment, une rénovation des règles de gouvernance et une redéfinition de l'intérêt social.

### Responsables scientifiques

- [Marie-Pierre Blin-Franchomme](#)
- [Isabelle Desbarats](#)



Université Toulouse 1 Capitole  
Colloque CDA

Loi Pacte : un renouveau de l'entreprise ?

# PACTE

Responsables scientifiques :  
Isabelle DESBARATS et Marie-Pierre BLIN-FRANCHOMME

Manufacture des Tabacs  
Bâtiment Q - Open Space (MQ 212)

Jeudi 18 avril 2019  
8h30 - 17h30

En collaboration avec Lexbase.fr

Valable au titre de la formation continue des avocats

Pour vous inscrire, veuillez compléter ce formulaire

Civilité (\*)

Nom (\*)

Prénom (\*)

Fonction - Statut

Organisme - Université de rattachement

Code postal (\*)

Ville (\*)

Courriel (\*)

Téléphone (\*)

Tarifs d'inscription (\*)

Impératif pour les étudiants : merci de mentionner votre n° de carte étudiant

Pensez à imprimer ce formulaire avant de valider définitivement votre inscription

Saisissez le mot apparaissant dans l'image (\*)



écoutez le mot à saisir

Concernant le règlement des frais d'inscription, les chèques libellés à l'ordre de l'Agent comptable UT1 sont à adresser, accompagnés du motif du paiement, à l'adresse ci-dessous :

Université Toulouse 1 Capitole  
CDA - Mme Jocelyne Larrieu,  
2 rue du Doyen Gabriel Marty  
31042 Toulouse Cedex 9

Mise à jour le 8 avril 2019

[Consultez le programme](#)

[Équipe EJERIDD](#)

[Téléchargez l'affiche](#)